

**Association Française de Développement
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**

Délégation Grand Sud-Ouest
C% Association VELO
2, rue de la Daurade 31000 Toulouse
Tel/FAX: 05 61 11 87 09

Dordogne

Toulouse, le 9 Novembre 1999

Mr Bernard CAZEAU, Président
Association EPIDOR

Etablissement Public Interdépartemental

Tournepique
24250 Castelnaud La Chapelle
tel: 05 53 29 17 65 FAX: 05 53 28 29 60

Objet: demande d'information sur
votre projet "Vision 2000" pour la Dordogne

Monsieur le Président,

L'AF3V, Association Française de développement des Véloroutes et Voies vertes, regroupe les individus et les associations de cyclistes qui agissent pour la mise en place d'itinéraires cyclables à longue distance. Ces itinéraires présentent un grand intérêt économique et social pour les régions traversées. La délégation Régionale de l'AF3V pour les trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon est située à Toulouse.

L'AF3V (Délégation Régionale) a demandé au Conseil Régional d'Aquitaine de réaliser un programme régional de Véloroutes et Voies Vertes, inscrit au contrat de Plan Etat-Région. Elle a proposé que soient développés ces itinéraires cyclables le long des voies d'eau, et notamment le long de la vallée de la Dordogne.

Nous vous transmettons la Contribution écrite de l'AF3V auprès de l'Atelier Tourisme de la Conférence Cap XXI, texte dans lequel nous développons l'intérêt de jumeler le tourisme à vélo avec le tourisme fluvial et de vallée.

Nous venons d'apprendre à la fois l'existence de votre Association, et qu'elle vient de rendre public un projet "Vision 2000 pour le bassin de la Dordogne", comprenant notamment "la création de voies bleues et de voies vertes pour la pratique du loisir nature".

Nous somme très intéressés par vos projets: pourriez-vous nous transmettre le document que vous venez de rendre public? Et plus largement nous informer de vos projets ?

Nous espérons qu'une "Véloroute de la vallée de la Dordogne" sera prochainement aménagée: en effet cet axe est à fort potentiel pour la randonnée à vélo.

Nous appartenons à une association nationale, l'AF3V, elle-même en relation avec des associations européennes (voir dépliant ci-joint). A ce titre, compte tenu de notre expérience, nous pouvons apporter une aide à la définition d'itinéraires cyclables répondant aux normes des Véloroutes et Voies Vertes, par exemple sous la forme de pré-études d'itinéraire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Mr Julien SAVARY
Délégué Régional de l'AF3V, Vice-Président de l'Association

Vélo

- PJ:
- Copie de notre Contribution à l'atelier Tourisme du Conseil Régional d'Aquitaine "Développer les Véloroutes et Voies Vertes le long des voies d'eau de la région Aquitaine" Mai 1999
 - dépliant de présentation de l'AF3V
 - carte + liste des projets dans le grand Sud-Ouest